

# Formation Initiale DUERP DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS



## PUBLIC / PREREQUIS

Tout salarié investi dans la prévention des risques de son entreprise, Manager, chef d'entreprise



## DEROULEMENT

Durée : 14 heures  
Nombre de participants : 4 à 6  
Type : Intra ou inter-entreprises



## TARIF ET CONDITIONS

Inter entreprise : 640 € H.T.  
Intra entreprise : 1 600 € H.T. plus frais de déplacement



## PEDAGOGIE

Méthodes pédagogiques :  
Participative, démonstrative,  
applicative

Formateur :  
Docteur en droit / Expert en prévention des risques professionnels



## EVALUATION

Type : formative

Une attestation sera délivrée au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et qui a fait l'objet d'une évaluation favorable de la part du ou des formateurs.

A la fin de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Comprendre la réglementation en matière de Santé Sécurité au Travail ;
- Participer à l'élaboration du document unique de leur entreprise.

## PROGRAMME DE FORMATION

Accueil des stagiaires

### Thème 1 : La réglementation

- Les textes,
- La notion de risque,
- Principes et concepts

### Thème 2 : Le document unique

- Présentation,
- Questions réponses
- Les enjeux de la maîtrise des risques

### Thème 3 : L'organisation

- Les éléments d'une politique de prévention
- Notions de danger, risque, dommage
- Sensibilisation du personnel

### Thème 4 : Les étapes de l'évaluation des risques

- Méthodes d'analyse
- Les unités de travail
- Identification et évaluation des situations à risques
- L'élaboration du plan d'action
- Le suivi des actions

### Thème 5 : La rédaction du document unique

- Les résultats de l'évaluation des risques
- L'inventaire des risques dans chaque unité de travail
- Mise à jour du document

### Thème 6 : Questions /réponses autour de vos problématiques

Evaluation des compétences : théorique

Bilan de la formation

